

Une si longue attente

Les séquestrés de Bucarest

Dans les crèches de Roumanie, une centaine d'enfants sont promis à l'adoption Mais il y a Ceausescu...

Nicolai, Ion, Bogdan, Marianna ne sont pas de simples dossiers. Ce sont des enfants bien vivants, que leurs parents d'adoption français ont tenus dans leurs bras et qu'ils désespèrent aujourd'hui de jamais faire sortir de Roumanie. Une centaine d'enfants, entre 2 et 7 ans, attendent dans des crèches de Bucarest. Parfois depuis plusieurs années. Leurs papiers sont en règle. Il ne leur manque que le feu vert du Conseil d'Etat roumain, dont le président est Nicolas Ceausescu. Malheureusement pour eux.

Mais en décembre 1987, l'espoir se grippe. Les visites sont interdites. Il reste des photos : Alex à 6 mois ; Alex à 1 an et demi, devant un sapin ; Alex à 2 ans : « *On nous a fait parvenir cette photo clandestinement.* » Il y a trois semaines, le petit garçon a fêté seul ses 3 ans.

Un autre couple, après plusieurs tentatives d'insémination artificielle, a adopté deux enfants roumains, qui ont aujourd'hui « *31 et 32 mois* » : la maman refuse de compter en années. « *Ma fille avait neuf jours quand on l'a mise dans mes bras. Mon fils, cinq. J'ai éprouvé d'emblée un atta-*

roumain à l'avènement de l'homme nouveau. Cela en dépit de son isolement croissant. Au mois de mars, à Vienne, la Roumanie a refusé de souscrire à certains chapitres de la CSCE (Conférence sur la Sécurité et la Coopération en Europe) relatifs à la liberté religieuse, au droit de se déplacer, à l'accès aux sources d'information non officielles. A Genève, elle a refusé de signer la résolution de l'ONU proposant d'élire un rapporteur pour enquêter sur le respect des droits de l'homme en Roumanie.

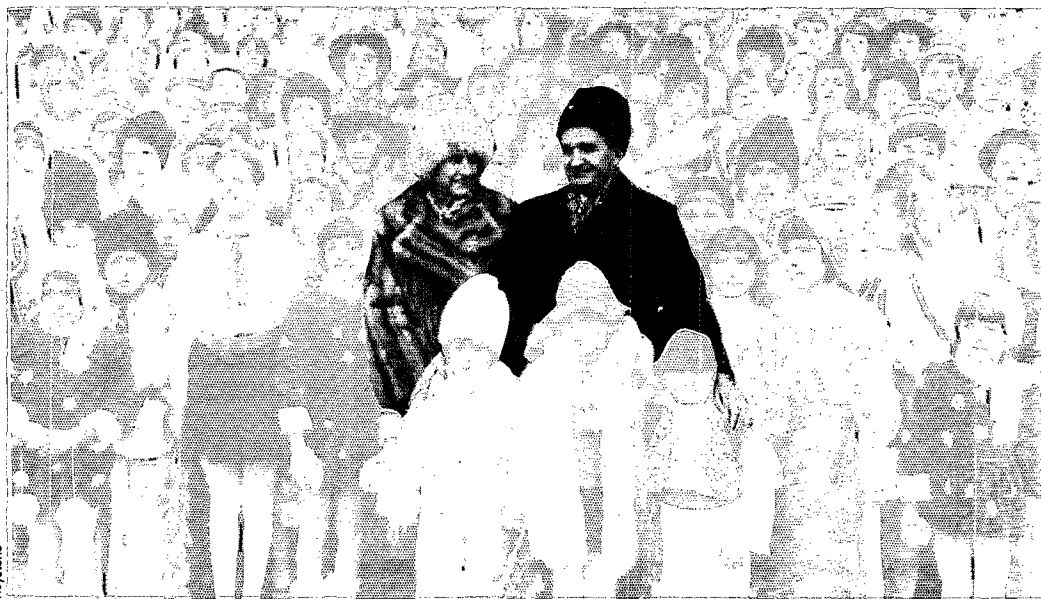
Les condamnations internationales se multiplient, notamment celle de la France. Le 6 février, Michel Rocard monte au créneau et invite la commission des droits de l'homme à « *se saisir de situations semblables à celle que vit le malheureux peuple roumain* ». Il annule sine die la commission économique franco-roumaine du 22 mars, où le problème des enfants roumains devait être abordé. Le 30 mars, l'ambassadeur de Roumanie est rappelé par son gouvernement.

« *On craint qu'en représailles la Roumanie ne nous prive de nos enfants. Le temps ne joue plus pour nous mais contre nous* », dit Anne-Marie Esnits. Les parents ont alerté les ministères. Le 3 avril, ils écrivent à François Mitterrand : « *Connaissant la sensibilité toute particulière que vous manifestez pour les problèmes humanitaires, nous vous demandons de bien vouloir tendre la main à ces enfants, pour qu'ils ne deviennent pas orphelins une deuxième fois.* »

Me Dominique Bernard-Rabourdin, avocate spécialisée dans les adoptions internationales, reste optimiste : « *Les enfants sont toujours sortis. J'ai confiance dans les juristes roumains. Il est vrai que, depuis janvier 1988, la Roumanie refuse d'enregistrer de nouvelles demandes, dans le cadre de sa politique nataliste. Mais tous les dossiers déposés avant cette date devraient être réglés.* »

L'ambassade de Roumanie répond, elle, que « *si les enfants ne sortent pas, c'est que leur dossier est incomplet* ». Après avoir été classé ? « *Les dossiers sont bloqués, reconnaît le porte-parole du Quai-d'Orsay. Si la Roumanie réglait cette question, elle montrerait qu'elle est prête à certains efforts sur le plan des droits de l'homme. Mais elle a un comportement irrationnel et imprévisible.* » Comment faire pression, quand les rapports entre la France et la Roumanie se sont tellement refroidis ? Reste la persuasion. Et l'insoutenable attente. Ici et là-bas.

CAROLINE BRIZARD



M. et Mme Ceausescu recevant les vœux des enfants roumains en 1980

Les parents s'insurgent contre l'arbitraire. « *Nous sommes passés par toutes les étapes avant d'adopter finalement Alexander* », se souvient Anne-Marie Esnits, une belle femme au teint pâle. Après dix ans de traitement acharné contre la stérilité, le couple se tourne vers la DDASS, qui le décourage d'adopter en France. « *En août 86, raconte Jean-Claude Esnits, nous sommes allés à Bucarest. Nous avons payé les 800 dollars de frais fixes au collège des avocats, puis l'un d'eux nous a conduits dans une crèche. Notre petit garçon avait 4 mois. Le premier face-à-face a été formidable. Je croyais que c'était gagné ! Tandis que la procédure roumaine suivait son cours, nous sommes retournés tous les deux mois voir Alexander, avec des jouets et des médicaments.* » Merci Jet Tours, pour ses week-ends Paris-Bucarest-Paris à 3200 francs !

chement viscéral. » Le couple a déménagé dans une maison avec jardin. « *Pour qu'ils puissent jouer dehors.* » La chambre est prête, mais les lits deviennent trop petits. La maman vit sous tranquillisants. « *S'ils n'arrivaient pas, ce serait comme un décès.* » Entre parents que l'épreuve rapproche, on se répète inlassablement des histoires de jeux, de bains donnés, des souvenirs arrachés à l'absurde.

Depuis décembre 1987, les mâchoires de la bureaucratie roumaine se sont refermées. En 1988, 80 enfants sont sortis, en deux vagues, 75 en août, 5 en novembre. Et puis plus rien. Les parents adoptants se sentent otages, victimes d'un bras de fer entre la Roumanie et la communauté internationale. On le sait : Nicolas Ceausescu continue de mener son ahurissante politique de destruction, pour préparer le peuple